



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDATION
DE LA MER

Concours Arts en plastiques pour l'Océan

Édition 2024-2025

Fiche de présentation

1. ENJEUX 2. MISE EN OEUVRE || Calendrier || Ressources || Référents

1. Enjeux

Face à l'enjeu majeur qu'est la lutte contre la pollution de l'Océan par le plastique, la Fondation de la Mer et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse se mobilisent pour sensibiliser la jeunesse et proposer ensemble le concours *Arts en plastiques pour l'Océan*.

Ce concours vise à la fois à faire découvrir aux élèves les enjeux liés au développement durable de la mer et à lutter contre la pollution par les plastiques qui met en danger toutes les formes de vie animales et végétales marines, entraînant de graves conséquences pour les sociétés humaines.

Il s'agit également de susciter la créativité des élèves en les invitant à réaliser une œuvre à partir de matériaux plastiques, afin qu'ils puissent proposer des réponses à ce défi.

Ce concours est ouvert aux classes volontaires de la maternelle au collège, accompagnées selon le cas par leur professeur d'arts plastiques ou professeur des écoles et tout membre de l'équipe éducative mobilisé sur ces questions.

Cette année, la thématique porte sur la biodiversité marine.

Il s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée le 8 juin 2018 entre la Fondation de la Mer qui contribue à l'étude et à la protection de l'océan en promouvant une exemplarité française pour la préservation de cet environnement, et le ministère de l'Éducation nationale.

2. Mise en œuvre

- **Public concerné**

Ce concours est ouvert à **tous les élèves du cycle 1 au cycle 4**, issus d'écoles et de collèges **publics ou privés sous contrat**, de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Le concours est en outre ouvert aux établissements scolaires de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF).

- **Modalités de participation**

1. Pour participer au concours, les professeurs volontaires inscrivent les classes sur **ADAGE** avec leur note d'intention.
2. Une fois la classe inscrite sur ADAGE, les professeurs déposent les **visuels** de leur création sur [le site de la Fondation de la Mer](#).

Chaque école ou collège a la possibilité de présenter plusieurs productions plastiques qui constitueront autant de candidatures de classes et nécessiteront autant d'inscriptions distinctes au concours. **Avec un maximum de 3 inscriptions par école ou établissement scolaire.**

- **Dossier de candidature**

Le formulaire d'inscription doit comporter impérativement :

- Le titre de la réalisation ;
- Une brève note d'intention écrite avec les élèves et expliquant comment l'oeuvre s'insère dans le projet d'année de la classe ou de l'établissement (une dizaine de lignes maximum) ;
- Une description des matériaux utilisés ;
- Des photos numériques ou une vidéo de la réalisation
Poids maximum des photos : 5Mo. Format : jpeg ou png
Poids maximum des vidéos : 10Mo. Format : mp4 ou mov.

Les réalisations devront impérativement être élaborées en tirant parti de diverses qualités (matérielles, symboliques, sémantiques...) de plastiques usagés, tels que ceux répandus dans la mer.

Le choix de la technique est laissé libre ainsi que les partis-pris plastiques, esthétiques, écologiques pour le traitement de la thématique du concours.

Les productions peuvent être en deux dimensions (graphiques, picturales, photographiques, numériques) ou en volume (assemblages, modelages, installations...). Dans ce cas, elles sont photographiées ou filmées.

- **Modalités de sélection**

Les dossiers de candidatures sont examinés par un jury, chargé d'évaluer les réalisations qui lui sont proposées, selon les critères suivants :

- La pertinence de la production par rapport à la thématique du concours (parti pris personnel soutenant un témoignage, un engagement, une alerte, une vision de réenchantement, etc.) ;
- La qualité, la sensibilité, la créativité et l'originalité de la réalisation tant d'un point de vue du fond (thématique) que de la forme (critères esthétiques et techniques) ;
- La valorisation d'un travail collectif.

Trois catégories sont créées : « catégorie Maternelle », « catégorie Primaire » et « catégorie Collège ».

A l'issue du concours, le jury désigne la production primée dans chaque catégorie. Un diplôme d'honneur est remis à l'ensemble des élèves issus des classes lauréates.

L'annonce du palmarès a lieu le **8 juin 2025**, à l'occasion de la journée mondiale de l'Océan.

Les **classes lauréates recevront un versement** qui varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de projets retenus, ce chèque permettra de prolonger les projets en lien avec le développement durable dans l'établissement scolaire.

- **Publication des résultats et exposition des créations**

Les résultats du concours sont publiés sur [le site internet de la Fondation de la Mer](#) et sur la [page dédiée du site éducol](#). Ils sont également susceptibles d'être relayés sur les différents supports de communication de la Fondation de la Mer, ainsi que dans la presse.

Les photos et/ou vidéos des créations lauréates et une partie des nominées pourront être exposées lors de manifestations organisées par la Fondation de la Mer et sur le site www.fondationdelamer.org

- **Composition du jury**

Le jury est composé d'artistes, de personnalités engagées pour la préservation de la biodiversité marine et la lutte contre les pollutions en mer et de représentants institutionnels (ministère de l'Education nationale et de la jeunesse notamment).

Calendrier

- **Ouverture des inscriptions au concours** : 2 octobre 2024
- **Clôture des inscriptions** : 2 mai 2025 à 23h59
- **Jury de sélection des lauréats** : du 2 mai 2025 au 7 juin 2025
- **Journée mondiale de l'Océan** - annonce du palmarès : 8 juin 2025

Ressources

- [Ressources pédagogiques de Nausicaà - le centre national de la mer](#)
- [Ressources pédagogiques de la Fondation Tara océan](#)
- [Rapport du W/WF \(2019\)](#)

Référents nationaux

Pour la Fondation de la Mer : Axelle Beaussant, ab@fondationdelamer.org